

Éléments d'histoire sur la genèse du Comité Para

Renaud Evrard

Laboratoire INTERPSY, université de Lorraine, Nancy, France

Renaud.evrard@univ-lorraine.fr

Résumé. Fondé en 1949, le Comité belge pour l'investigation scientifique des phénomènes réputés paranormaux, dit « Comité Para » depuis 2014, est l'une des plus anciennes organisations francophones dévolues au scepticisme scientifique. Toutefois, au-delà des contributions de ses premiers acteurs, aucun travail historiographique n'a été réalisé. Dans cet article, nous reviendrons sur le contexte d'apparition d'un collectif – centré sur la personne du Dr Albert Bessemans – visant à rendre permanentes les commissions d'investigation des revendications de phénomènes « paranormaux », apparues sporadiquement lors de certaines controverses. Ce médecin était impliqué depuis l'entre-deux-guerres dans de multiples controverses relatives au spiritisme, au fakirisme, à la radiesthésie et au « charlatanisme » médical. D'autres acteurs de ces controverses montrent que la situation belge est connectée à celle des pays voisins, ce qui implique de l'intégrer dans le cadre plus large de l'histoire des sciences.

Mots-clefs : histoire, Comité Para, Albert Bessemans, radiesthésie, spiritisme, fakirisme.

A brief history of the Comité Para's genesis

Abstract. Founded in 1949, the Belgian Committee for the Scientific Investigation of Reputedly Paranormal Phenomena, known as the "Comité Para" since 2014, is one of the oldest French-speaking organizations devoted to scientific skepticism. However, beyond the contributions of its early players, no historiographical work has been carried out. In this article, we return to the context of the emergence of a collective – centered on the person of Dr. Albert Bessemans – aimed at making permanent the commissions investigating claims of "paranormal" phenomena, which sporadically appeared during some controversies. Since the interwar period, this doctor had been involved in numerous controversies concerning spiritualism, fakirism, dowsing and medical "quackery". Other players in these controversies show that the Belgian situation is connected to that of neighboring countries, which means that it needs to be integrated into the broader framework of the history of science.

Keywords : history, Comité Para, Albert Bessemans, dowsing, spiritualism, fakirism.

La « légende » du Comité Para

Toute description historique est susceptible d'être remise en cause, d'autant plus quand cette histoire est reconstituée à partir des témoignages des acteurs eux-mêmes. Afin de corroborer leurs versions des événements, il est nécessaire de collecter des matériaux qui viennent confirmer ou infirmer les affirmations émises.

Or, il n'y a pas encore eu de travaux historiques sur la genèse du « Comité Para », le nom sous lequel est connu, depuis 2014, le Comité belge pour l'investigation scientifique des phénomènes réputés paranormaux¹. Les seuls éléments facilement accessibles à ce sujet sont les communications diffusées par l'association elle-même, toujours active, notamment via son site Internet. On peut lire par exemple ceci :

¹ Ce nom va inspirer celui du *Committee for the Scientific Investigation of Claims of the Paranormal* (CSICOP) aux États-Unis en 1976.

« Après la Deuxième Guerre mondiale et durant plusieurs années, de nombreuses familles sont à la recherche de leurs disparus. Les espoirs de retrouver leurs proches s'amenuisant avec le temps, ils font confiance à des radiesthésistes. Ceux-ci disent pouvoir localiser des objets ou des personnes à l'aide de pendules ou de baguettes...

Des scientifiques se rassemblent pour proposer un contrepoint rationnel à ces tristes abus. Entre 1948 et 1949, le Comité se forme autour d'un noyau dur de médecins, astronomes, statisticiens, psychologues et illusionnistes... »²

Plusieurs affirmations peuvent être dégagées de ce passage, notamment :

- a) le comité est l'œuvre d'un collectif ;
- b) c'est une réaction à des dérives liées à la radiesthésie survenant dans l'immédiat après-Deuxième Guerre mondiale ;
- c) le comité se construit sur un « terrain vierge ».

Cet article se propose de vérifier ces revendications en les éclairant par des documents historiques et en les situant au sein de l'historiographie actuelle de la parapsychologie. Nous allons revenir sur le contexte de création du Comité Para et identifier notamment les trajectoires des membres fondateurs qui constitueront son premier bureau. Nous nous concentrerons sur l'un de ces membres, largement plus investi que ses collègues dans la lutte contre les pseudosciences depuis deux décennies. Nous investiguerons comment le Comité Para vient pérenniser des oppositions récurrentes entre quelques scientifiques belges et les revendications de radiesthésistes, spirites ou fakirs. Enfin, en revenant sur la devise choisie par le Comité, nous questionnerons la tension entre ses ambitions et ses réalisations concrètes durant ses premières années d'existence.

Le contexte de création

C'est à partir de 1946 qu'une controverse importante sera une étape cruciale de la création du comité. Celle-ci porte sur la radiesthésie médicale – et non son application à la recherche de personnes disparues. Au cours de cette année, la Société de Médecine Légale de Belgique et la Société belge de médecine mentale consacrent deux réunions « au problème inquiétant de l'abandon progressif par la population de son sens critique en matière de soins de santé » (Collectif, 2005, p. 26). Un premier exposé général est fait le 11 janvier 1947 par le Dr André Hougardy³, intitulé « Radiesthésie et sciences médicales » (Hougardy, 1947). Il affirme que « la pratique de la radiesthésie par des profanes, en vue d'établir un diagnostic et de conseiller un traitement, constitue évidemment une contravention à la loi sur l'art de guérir » (Huybrechts, 1948, p. 564), encourageant une lutte sans merci contre le charlatanisme dont le pendant légal sera appuyé par le juge Guillaume Huybrechts (1893-1958). Pour appuyer son propos, Hougardy fait déjà référence aux « nombreuses expériences de contrôle » du professeur de médecine Albert Bessemans (1888-1973), notamment une expérience « restée célèbre », réalisée à Mons en 1932 (Bessemans, 1932)⁴.

À la séance suivante (29 mars 1947) est invité un contradicteur, le Professeur Georges Guében (1897-1969), docteur en sciences physiques et mathématiques de l'Université de Liège, qui deviendra par la suite un spécialiste de physique nucléaire. Guében pratique la radiesthésie et se contente « de décrire quelques observations personnelles étranges d'un caractère net, mais sans en fournir la moindre explication scientifique » (Collectif, 2005, p. 27). La discussion est intense et débouche sur la proposition, par le Professeur Bessemans, de l'organisation de tests. Guében décline toute participation, mais propose la

² <https://comitepara.be/qui-sommes-nous/notre-histoire/>

³ Nous ne sommes pas parvenus à retrouver les dates de naissance et de décès d'André Hougardy. Toutefois, nous pouvons estimer qu'il est né entre 1900 et 1910 puisqu'il publiait ses premiers travaux médicaux en 1932. Il rédige la notice nécrologique de Bessemans en 1973 (Hougardy, 1973) et reste trésorier du Comité de 1958 à 1979, après en avoir été le secrétaire de 1949-1957.

⁴ Bessemans organisa une confrontation publique au Théâtre Minard de Gand entre médecins et sourciers, à la suite de controverses dans les journaux. Après un compte rendu problématique dans *Le Progrès de Mons* (13 février 1932), Bessemans obtint de publier un article rectificatif d'où émergea la constitution d'un Comité destiné à « contrôler l'art de M. Bouchard » (Collectif, 2005, p. 24), hydrologue de Frameries, qui prétendait pouvoir diagnostiquer à l'aide d'une pendule les maladies affectant les personnes dont on lui soumettait un spécimen d'écriture. Après trois mois pour convenir d'une procédure, la confrontation eut lieu le 3 juillet 1932 dans les locaux du *Progrès*. Aucun des diagnostics de Bouchard n'était correct, mais ce dernier refusa ces conclusions.

collaboration de Georges Discry, radiesthésiste, et de l'un de ses élèves le Dr De Nayre. Discry est déjà bien connu : « prospecteur à Houssonlogne » (Collectif, 2005, p. 27), il est président du Centre International d'Étude Scientifique de la Radiesthésie de l'Académie des Sciences Radiesthésiques de Belgique, une dénomination très prestigieuse pour un collectif dont les productions scientifiques et universitaires n'ont pas laissé de traces. Il a participé à l'accueil du Congrès International de Radiesthésie à Liège en 1939 et a publié (et publiera) plusieurs livres populaires sur le sujet (Discry, 1938, 1952). C'est donc dans ce cadre qu'est créée une commission d'investigation scientifique associant des membres de la Société de Médecine légale et de la Société de Médecine mentale (Grosemans, 1954, p. 171).

Les expérimentations réalisées en août et novembre 1947 conduisent à des résultats négatifs (Bessemans et al., 1948 ; Bessemans et Vlaeyen, 1948). Le détail de ces échecs est rarement commenté en dehors des publications originales. Le protocole consiste à présenter à Discry quarante-deux clichés radiographiques, provenant soit de sujets sains, soit de sujets atteints d'un néoplasme (tumeur). Il n'est capable d'identifier exactement que 14 situations (cancer ou état normal) sur 42, un résultat inférieur au hasard. L'organe malade n'est pas identifié, ni même le sexe, davantage que le hasard ne le laissait espérer.

Toutefois, toute cette entreprise n'est pas vaine : il est proposé de donner un statut permanent à cette commission qui a montré son utilité dans la lutte contre la « médecine hérétique » (Huybrechts, 1948). Un exemple similaire avait déjà eu lieu en France avec la création en 1930 de l'Union rationaliste, après que le psychologue et physiologiste Henri Piéron eut souhaité pérenniser les commissions pluridisciplinaires d'enquêtes sur des revendications paranormales (Evrard et al., 2023). Mais ce nouveau comité permanent autour de Bessemans ne devait respecter totalement le périmètre de cette commission médicale éphémère, s'ouvrant notamment à d'autres réseaux.

Les membres fondateurs

Après une première réunion en comité restreint en décembre 1948, 17 hommes d'âge mûr et de divers horizons⁵ se réunissent le 15 janvier 1949 pour décider de la création du Comité belge pour l'investigation scientifique des phénomènes réputés paranormaux, dont les statuts sont officiellement enregistrés le 4 juin 1949 en tant qu'association sans but lucratif. Bessemans ne prend pas la présidence, mais fait partie du premier bureau. La présidence échoit au général René-Auguste-Hubert Deguent (1883-1966), directeur de l'École de criminologie et de police scientifique, ingénieur civil. Cette école semble l'un des réseaux rassemblant plusieurs des premiers membres, puisque cinq d'entre eux y enseignent (y compris Bessemans). Elle fut créée en 1919 par le Ministère de la Justice, en rassemblant formation des policiers et science de laboratoire. Est-ce à dire qu'elle était prédestinée à s'investir dans une autre forme de « police scientifique » ?

Sans détailler le parcours de chacun de ces membres fondateurs, on peut s'intéresser aux membres du premier bureau. Aux côtés du président Deguent se tient André Guillaume Philippe Hougardy (secrétaire), médecin légiste et chef de service au Ministère de la Santé publique, qui avait lancé la controverse sur la radiesthésie médicale.

Le trésorier est Paul Michel Gabriel Lévy (1910-2002), qui a exercé dans plusieurs domaines en tant que journaliste, sociologue et statisticien. Ancien résistant, il deviendra premier directeur de l'information et de la presse du Conseil de l'Europe et jouera un rôle crucial dans la sélection du drapeau européen.

Le premier bureau est complété par le Père Paul Marie Victor Henri Grosjean (1900-1965) qui est un jésuite et un bollandiste, c'est-à-dire un membre de cette société savante affiliée à Jean Bolland qui se consacre à l'étude critique de la vie et du culte des saints. Ce prêtre, dont la spécialité est l'hagiographie celtique, est présenté comme un spécialiste en miracles (Dommanget, 1993, p. 317).

Enfin, Paul Joseph Benoît Gérard Léon Moureau (1904-1968)⁶ est docteur en médecine, chirurgie et obstétrique, professeur de médecine légale à l'Université de Liège et également professeur à l'École de criminologie et de police scientifique. On lui connaît des travaux importants sur les groupes sanguins et également sur les liens entre entomologie et médecine légale.

Enfin, le poste stratégique de vice-président⁷ revient à Albert Bessemans, personnalité riche sur laquelle nous allons nous attarder.

⁵ Liste complète ici : <https://comitepara.be/qui-sommes-nous/notre-histoire/>

⁶ Il remplace le professeur Jacques Roskam (1890-1977), également professeur de médecine, chirurgie et obstétrique à l'Université de Liège (Collectif, 2005, p. 30).

⁷ De 1950 à 1955, Bessemans prendra la présidence « sur insistance de ses amis » (Collectif, 2005, p. 30).

Bessemans, l'incontournable

Albert Joseph François Antoine Bessemans (1888-1973) est docteur en médecine, chirurgie et obstétrique, professeur et ancien recteur de l'Université de Gand, professeur à l'école de criminologie et de police scientifique. Comme le Père Grosjean, il est également membre de la *Society for Psychical Research*, la plus ancienne société de « parapsychologie », fondée en 1882. Son investissement dans ce domaine est bien supérieur à ses collègues, comme en témoigne le nombre de ses publications sur ce thème. Il s'est déjà fait un nom dans la critique des pseudo-sciences dès les années 1930⁸ et continuera à en être la figure scientifique et médiatique essentielle jusqu'à sa mort. Même s'il laisse la présidence à un confrère, « s'estimant trop connu comme pourfendeur intransigeant du paranormal » (Collectif, 2005, p. 30) pour promouvoir l'image de neutralité attendue, il est clairement – comme nous allons le montrer – le moteur du mouvement sceptique belge et le nœud des différents réseaux qui le constituent. Son rôle central et sans équivalent a été quelque peu dissimulé au profit d'un prétendu « collectif » homogène.

Une notice biographique, associée à une bibliographie probablement incomplète, existe à son sujet en flamand (Luyckx, 1960). Il est associé à un nombre effarant de groupes scientifiques et médicaux et a contribué à de nombreux travaux scientifiques. Ses nombreuses conférences et interventions radiophoniques font de lui une figure publique de premier plan.

Lorsqu'il devient recteur de l'université de Gand en 1933⁹, il fait la une de *Pourquoi pas ?*, une gazette belge hebdomadaire (Figure 1, Anonyme, 1933).

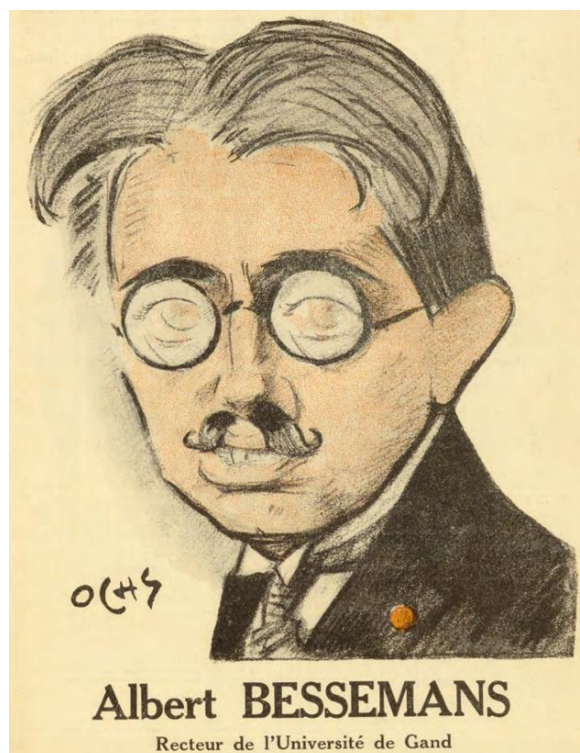


Figure 1 : Albert Bessemans caricaturé en une du n°1002 de *Pourquoi pas ?*, édition du vendredi 13 octobre 1933.

Cet article livre quatorze facettes de ce personnage (médecin avec plusieurs spécialités, musicien, homme de théâtre, recteur d'université, homme politique, etc.), dont l'une montrant son investissement précoce vis-à-vis des phénomènes paranormaux :

⁸ L'historique proposé par le Collectif en 1999, puis révisé en 2005, affirme même que ses activités anti pseudo-sciences remontent à 1912 (Collectif, 2005, p. 23), mais nous n'avons retrouvé que des publications de travaux médicaux classiques.

⁹ Dans le cadre d'une situation politique délicate qui lui vaudra d'emblée des menaces de mort (Anonyme, 1933 ; De Waele, 2002).

« Albert Bessemans est métapsychiste. Comprenez par là qu'il s'occupe d'occultisme, bien entendu pour combattre les occultistes, qu'il poursuit et dévore – comme la mangouste le ferait d'un nœud de cobras. Les occultistes ne lui suffisent pas ; il s'attaque aux sourciers, et fait tort aux hypnotiseurs et aux fakirs en exécutant, sans décors et de façon scientifique, les expériences que ces braves gens croient devoir entourer d'un brin de mise en scène ; bref, c'est un gaillard que Bénévol¹⁰ aimerait mieux ne pas rencontrer. » (Anonyme, 1933, p. 2531)

Cet extrait indique clairement que Bessemans intervient, à titre individuel, comme contrepoint de la scène occultiste de l'entre-deux-guerres. On ne connaît pas les raisons qui le poussent à s'exposer ainsi publiquement. Ses cibles de prédilection sont donc les sourciers (radiesthésistes)¹¹, les hypnotiseurs et les adeptes du fakirisme. Mais l'article révèle d'autres combats :

« Nous ne pouvons négliger le Bessemans occultiste : car il y a là, chez ce savant avant tout homme de cabinet, un côté pugnace et même aventureux. Issu d'une solide race de fermiers flamands des environs de Saint-Trond, soumis à une discipline scientifique qui ne favorise certes pas le goût du mystère, Albert Bessemans est non seulement un curieux, mais un inquiet du point de vue philosophique : c'est ainsi que dès sa fondation, il adhère au conseil des recherches métapsychiques de Belgique que préside le spirite Rutot, l'homme qui a inventé une machine pour communiquer avec les trépassés. Très rapidement, Bessemans constate qu'il a affaire à de simples fumistes. Et dès lors, il engage, non sans un certain don quichottisme, la lutte contre les médiums. Dans ce duel, il est aidé non seulement par la science, mais par une connaissance approfondie de la prestidigitation. On le voit soutenir de victorieuses controverses sur la scène du théâtre Minard¹², sous le signe des Débats : il démasque le sourcier Bouchard, le médium Ylaneb ; il se rend à Amsterdam et dans une maison privée, la nuit, contrôle le médium Melzer¹³, de Dresde : celui-ci et ses fidèles, découverts, risquent de faire à Bessemans un mauvais parti. Enfin, devant l'attitude décidée du docteur et de son frère, les charlatans rentrent leur rage. » (Anonyme, 1933, p. 2534)

Les activités de Bessemans le conduisent donc également à se confronter au spiritisme et aux démonstrations de médiumnité à effets physiques, très en vogue à cette époque (Evrard, 2016). Si les noms du sourcier Bouchard et du médium Ylaneb évoquent peu de choses, la place du spirite Rutot est mieux documentée. Faisons une parenthèse sur cette facette du mouvement spirite belge (Kempf, 2023a, 2023b) pour mieux comprendre son impact sur le développement d'une riposte sceptique.

Le spiritisme belge

Aimé Louis Rutot (1847-1933) a un diplôme d'ingénieur des mines et un autre des arts et manufactures. Il est géologue amateur et réalise des travaux sur la préhistoire. L'ensemble lui vaut d'être membre de l'Académie royale des sciences de Belgique. En 1923, il fait paraître avec Maurice Schaerer *Le mécanisme de la survie. Explication scientifique des phénomènes métapsychiques* (Rutot & Schaerer, 1923). Dans le même élan, ils créent le Conseil des recherches métapsychiques de Belgique en 1924, avec un siège social à Loupoigne et un autre à Bruxelles. Rutot joue sur l'ambiguïté d'une approche scientifique de la métapsychique, selon le terme proposé par le futur prix Nobel Charles Richet en 1905 (Evrard et al., 2021), pour légitimer ses idées spirites et philosophiques. Cette société est décrite comme un « cercle de philosophie psycho-biologique » (Stockmans, 1966, p. 22) qui publiera diverses brochures.

Ces activités en provenance d'une telle figure savante génèrent un grand intérêt populaire et une vaste controverse :

« les journaux parleront du membre de l'Académie de Belgique épris de spiritisme, et lui consacreront de longs textes précédés de titres prometteurs, comme précédemment ils parlèrent de ses éolithes, de ses théories sur l'origine de l'Humanité, des fouilles de Spiennes. Tout cela n'était

¹⁰ Francesco Luigi Maria Benevolo (1865-1939), dit Bénévol, est un hypnotiseur de spectacle, notamment avec les productions « Delson le mystérieux », « Au pysy du mystère », « La gitane Jéniska, célèbre visionnaire » et « Le légendaire professeur Bénévol ».

¹¹ L'intérêt scientifique pour la radiesthésie a été particulièrement vif dans l'Entre-Deux-Guerres, notamment auprès des religieux, des militaires et des ingénieurs (Bensaude-Vincent, 2002).

¹² Salle de théâtre à Gand.

¹³ Heinrich Melzer (1873-?) est un médium allemand à « apports » : lors de séances dans lesquelles il entrait dans une transe profonde, il matérialisait des fleurs et des pierres. Mais les apports n'avaient lieu que sous la table, qui ne faisait pas l'objet de contrôles. Il fut dénoncé pour avoir caché de petites pierres derrière ses oreilles avec du ruban adhésif ayant la couleur de la peau (Palmer, 2003).

pas fait pour le servir et c'est presque dans l'oubli, qu'il nous a quittés. Le plus aimable hommage lui vient de ses amis adonnés à la métapsychique. » (Stockmans, 1966, p. 23)

La crédibilité que Rutot avait accumulée par ailleurs a fondu comme neige au soleil du fait de ses nouvelles ambitions :

« [...] son amour de la métapsychique ont fait le plus grand tort à sa réputation scientifique. Pour les gens de ma génération qui l'ont connu arrivé au terme de sa vie, son nom évoque inmanquablement le trop crédule honnête homme trompé par des faussaires d'envergure, et le vieillard de quatre-vingt-cinq ans, parlant avec les morts. » (Stockmans, 1966, p. 24)

Sa femme, une Anglaise passionnée de spiritisme, est pointée comme la possible responsable de son virage (Stockmans, 1966, p. 22). Des exemples similaires se rencontraient dans tous les pays tant les progrès de la science ouvraient des boulevards pour l'exploration de l'inconnu (Evrard, 2016). Cependant, Rutot était versé dans une spéculation scientifique et métaphysique qui n'était pas appréciée des chercheurs français plutôt adeptes de l'expérimentation. C'est ainsi que le journaliste scientifique René Sudre fait une lecture acide du livre publié chez Alcan, dans la revue publiée par l'Institut métapsychique international de Paris :

« La lecture de cet ouvrage a justifié, hélas ! les inquiétudes que nous avons en l'ouvrant. C'est à grand-peine qu'on y découvre quelques idées discutables au milieu d'un fatras verbal qui n'a que les apparences du langage scientifique. [...] Il faut ajouter à cela de lourdes erreurs scientifiques. » (Stockmans, 1966, p. 24)

Tout en donnant quelques extraits de ce verbiage, « qui n'ont de chance d'être comprises ni des [méta-]psychistes, ni des mathématiciens » (Sudre, 1923, p. 349), Sudre s'efforce de résumer la thèse des auteurs sur la « mémoire cosmique » :

« Les pensées de chaque individu s'impriment dans un milieu mi-physique, mi-psychique où elles demeurent à l'état latent. En se mettant en relation avec ce milieu, les médiums peuvent reconstituer tout le passé d'un homme. Ils peuvent, soit en s'imprégnant des pensées d'un mort, soit en créant des imitations ectoplasmiques, ressusciter sa personnalité. Ce n'est, bien entendu, qu'une évocation éphémère, après quoi la collection des états de conscience de l'individu revient au réservoir commun. Les morts n'auraient donc qu'une existence intermittente assujettie à la présence des vivants. » (Sudre, 1923, p. 348)

Il s'agit donc, malgré tout, d'une vision originale tentant de s'extraire du spiritisme kardéciste¹⁴ pour se rapprocher de la science de l'époque. Les activités de Rutot montrent *a minima* l'existence d'un spiritisme organisé en Belgique (Kempf, 2023b), affublé de prétentions scientifiques, trente ans avant la création du Comité Para.

Bessemans et le fakir Mirin Dajo

Comme son portrait l'indique (Anonyme, 1933), Bessemans avait développé des compétences en matière de prestidigitation. Il obtient, en 1948, le diplôme de Maître-magicien de l'Ordre français des illusionnistes et un diplôme spécial au congrès international des Illusionnistes à Lausanne (Luyckx, 1960). C'est aussi dans sa lutte contre des « charlatans de l'illusionnisme » qu'il va accroître sa réputation avant même la création du Comité Para.

Son étude la plus célèbre est celle de Arnold Gerrit Henskes (1912-1948), un artiste hollandais connu sous le pseudonyme de Mirin Dajo. Sa spécialité était de transpercer sa chair avec des objets coupants sans saignements ni séquelles (Figure 2).

¹⁴ Allan Kardec, pseudonyme d'Hippolyte Léon Denizard Rivail (1804-1869), est un pédagogue français qui a tenté de codifier le spiritualisme étasunien dans une doctrine se voulant à mi-chemin entre religion et science, fondée sur la croyance en Dieu, en la réincarnation et en la communication avec l'au-delà.

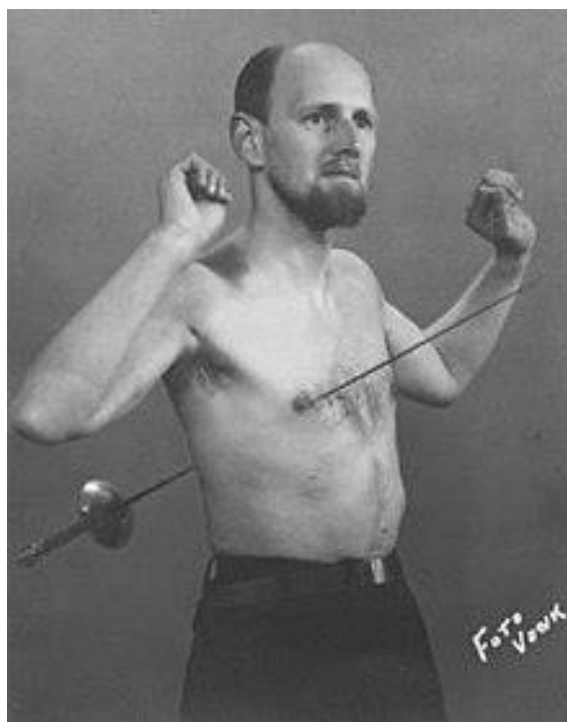


Figure 2 : Célèbre photographie promotionnelle du fakir Mirin Dajo montrant un fleuret lui transperçant le thorax.

Bessemans a développé une hypothèse naturaliste pour expliquer physiologiquement ce phénomène de « transfixion » (1948a, 1948b, 1950). Les fleurets introduits très lentement provoqueraient une distension des tissus et leur pointe glisserait, sans les endommager, sur les parois très résistantes des gros vaisseaux sanguins. L'absence de complications infectieuses serait due au fait que les instruments métalliques ne portent que peu de microbes car ils sont retenus à la surface de la peau et de l'hypoderme, et que les germes qui pénètrent dans le corps meurent sous l'action des anticorps. Bessemans testa cette hypothèse sur différents animaux :

« Il enfonça lentement à travers l'abdomen et le thorax de différents animaux : souris, cobayes, lapins et chiens, des tiges métalliques à pointes finement affilées, arrondies ou plates, lisses et sans arêtes coupantes. Il utilisa deux canules à ponction lombaire munies de leur mandrin. Les instruments n'étaient pas désinfectés. Retirés prudemment, ils ne portaient aucune trace de sang et les plaies, sans exception, ne saignèrent pas. L'examen radiologique ou l'autopsie montrèrent que le foie, l'estomac, les poumons et le cœur avaient été traversés, et, cependant, les animaux survécurent sans présenter d'infection. » (Tocquet, 1961, p. 197-198)

La veille de la création du Comité Para, Bessemans était donc connu comme le champion de la raison face aux revendications mystiques de Mirin Dajo (Bessemans, 1960), celui-ci mourant d'ailleurs à la suite d'une opération réalisée pour lui retirer une aiguille en acier de 35 cm de longueur qu'il avait avalée en obéissant aux voix qu'il entendait (Bessemans, 1948c).

La devise du comité et son application

Comme ces éléments le montrent, la création du Comité Para est précédée par deux décennies de lutte contre les allégations de phénomènes paranormaux par Albert Bessemans. Pour renforcer ce souvenir, il est intéressant de retracer historiquement la devise qui est toujours celle du Comité : « Ne rien nier a priori, ne rien affirmer sans preuve. » Elle provient de la « formule énoncée avec bonheur » (Lévy, 1999, p. 17) sur la couverture du livre du Dr Robert Rendu (1886-1955) sur la radiesthésie (Rendu, 1936). Ce médecin lyonnais, humaniste, rationaliste et chrétien engagé, est notamment connu pour avoir lancé un concours via *La Vie catholique*. Il proposa à l'été 1935 aux radiesthésistes de détecter un trésor à partir d'un plan (Bensaude-Vincent, 2002). En employant le calcul des probabilités dans un protocole impliquant un grand nombre de participants et d'essais, il a démontré que les réussites étaient conformes à ce qui était attendu du hasard.

Cette devise oriente vers une approche scientifique non dogmatique, pouvant se décliner dans la réalisation d'expérimentations scientifiques dont la diffusion serait indépendante de la nature des résultats (Dommanget, 1993, p. 318). Cette orientation est effectivement respectée au cours des premières années du Comité, comme l'illustre notamment l'étude de « radiesthésie policière » initiée par Paul Lévy, trésorier du Comité Para.

Ancien détenu des SS, Lévy était par ailleurs conseiller du Commissariat belge du Rapatriement et particulièrement des demandes de personnes recherchant un proche disparu. Tous les dimanches, il assurait une chronique radiophonique du rapatriement (Lévy, 1999). Face aux désespoirs de certaines familles, il observa l'apparition de « vendeurs d'illusion » (Lévy, 1999, p. 15). Avec son ami, le professeur Guillaume Jacquemyns de l'Université Libre de Bruxelles, ils avaient réalisé un sondage montrant que le public accordait une forte confiance aux radiesthésistes pour de telles recherches de disparus :

« De 40 à 50% des interviewés croyaient à ces possibilités paranormales, les hommes étant plus crédules que les femmes ; 15 à 18 % croyaient que la mort et la vie pouvaient être décelées à distance. Il en était de même pour la localisation des absents. » (Lévy, 1999)

Vers 1948, il lance un appel au micro pour que des radiesthésistes lui apportent des résultats probants de leur activité, leur promettant un recrutement par le bureau international de recherches. Il n'eut pas de réponse de radiesthésistes, mais reçut la visite du Dr Hougardy et l'invitation à rejoindre le groupe constitué autour de Bessemans.

C'est en 1951 qu'il reprend l'idée de mettre en place un défi pour répudier ce recours à des « charlatans ». Sur base d'une photo, ou même seulement d'une lettre manuscrite, il demande à trente radiesthésistes de localiser des disparus sur une carte et de dire s'ils étaient vivants ou non. Les résultats, conformes au hasard, sont publiés en 1953 (Lévy, 1953 ; Bessemans & Lévy, 1953). Cette étude de la radiesthésie dite « policière » (Grosemans, 1954, p. 167) n'a donc pas amorcé l'existence du Comité Para, contrairement à ce que mentionnait la citation donnée en introduction.

Par la suite, des recherches sont menées sur l'astrologie, ou plus précisément la psycho-astrologie avec « l'effet Mars »¹⁵ sur lequel le Comité fut sollicité dès 1956, donnant lieu à une importante controverse, puisque certains résultats positifs ne furent pas diffusés publiquement, contrairement aux promesses faites (Dommanget, 1997 ; Truzzi, 1982).

Depuis cette époque, les recherches empiriques sont rares (voir néanmoins : De Loz, 1962). La devise adoptée par le Comité Para est particulièrement contraignante pour une société savante animée par des bénévoles qui ne pourrait se substituer à la communauté scientifique. L'étendue de cette société fut variable : le Comité compta 120 membres (dont 20 effectifs) en 1950 ; mais seulement une quarantaine (dont toujours 20 effectifs) en 1978 ; le Comité fut relancé par de nouveaux acteurs et atteignit un pic à 145 membres en 1989, avant de rester autour de 100.

Conclusion

Par rapport au paragraphe cité en amont de cet article, notre étude historique – la première du genre pour la Belgique et donc nécessairement à compléter par d'autres efforts – vient rectifier certains points :

- a) le comité est la création d'un collectif centré autour de la personne d'Albert Bessemans, médecin de tous les combats contre les revendications paranormales depuis les années 1930 ;
- b) le comité naît suite à une controverse portant sur la radiesthésie médicale, dans une alliance entre médecine légale et médecine mentale contre ce qui est perçu comme du charlatanisme ;
- c) le comité se construit en réaction aux courants spirites, radiesthésistes, occultistes, hypnotistes et métapsychistes qui ont imprégné la Belgique comme le reste du monde « occidental » et ont commencé à s'organiser depuis plusieurs décennies.

Il nous semble particulièrement intéressant de poursuivre l'étude des acteurs du militantisme rationaliste (dans la lignée des travaux de : Laurens, 2019) en Belgique, pour mieux comprendre l'inscription du scepticisme scientifique dans la culture et le développement de la science au niveau international.

¹⁵ L'effet Mars est le nom donné à une hypothétique corrélation entre la destinée de certains sportifs et la position de la planète Mars par rapport à l'horizon et au méridien géographique au moment de leur naissance.

Références

- Anonyme (1933). Albert BESSEMANS. *Pourquoi pas ?* n°1002, 13 octobre 1933, 2531-2534.
- Bensaude-Vincent, B. (2002). Des rayons contre raison ? L'essor de la radiesthésie dans les années trente. Dans : B. Bensaude-Vincent & C. Blondel (dir.), *Des savants face à l'occulte : 1870-1940* (pp. 201-226). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.bensa.2002.01.0201>
- Bessemans, A. (1932). Une expérience intéressante. Sourciers, guérisseurs, rebouteux et cie. La fin d'une querelle. *Le Scalpel*, n°34, 516-522.
- Bessemans, A. (1948a). A propos de la prétendue invulnérabilité de « Mirin Dajo ». *Bruxelles-Médical*, 10, 519.
- Bessemans, A. (1948b). Note additionnelle sur les exhibitions de « Mirin Dajo ». *Bruxelles-Médical*, 11, 584.
- Bessemans, A. (1948c). La fin tragique de « Mirin Dajo ». *Bruxelles-Médical*, 38, 1945.
- Bessemans, A. (1950). Les transfixions de feu « Mirin Dajo » furent-elles une supercherie ou une réalité ? *Le Concours médical*, Paris, 6, 380.
- Bessemans, A. (1960). Préface. In J. Tondriau, *Du Yoga au Fakirisme*. Presses académiques européennes.
- Bessemans, A., Casteels, L., De Laet, M., Vlaeyen, N. (1948). Une enquête scientifique de « radiesthésie » dite médicale. *Bruxelles-Médical*, n°6, 313-318.
- Bessemans, A., Lévy, P.M.G. (1953). La radiesthésie dite policière et la recherche de disparus. *Revue internationale de criminologie et de police technique*, 7(4), 276-279.
- Bessemans, A., Vlaeyen, N. (1948). Une expérience complémentaire de « radiesthésie » dite médicale. *Bruxelles-Médical*, 6, 319.
- Collectif (2005). Histoire du comité. Les grands événements. In J. Dommanget (dir.), *La science face au défi du paranormal*, 2e édition (pp. 21-38). Quorum.
- De Loz, A. (1962). Une expérience de radiesthésie soumise au contrôle scientifique. *Scalpel*, n°34 et 35, 757-770 & 780-790.
- De Waele, M. (2002). De strijd om de citadel Frankrijk en de vernederlandsing van de Gentse universiteit, 1918-1930. *Journal of Belgian History*, 1-2, 153-193.
- Discry, G. (1938). *Radiesthésie. La science des sourciers à la portée de tous. Traité complet donnant les méthodes détaillées de recherches des eaux, des trésors minéralogiques, agricoles, colombophiles, médicales, téléradiesthésie*. Chez l'auteur.
- Discry, G. (1952). *Mes méthodes, la radiesthésie : Au service de la médecine, expliquant les méthodes de recherches sur le diagnostic médical, la syntonisation des médicaments, les radiations nocives*. Éditions Maison de la Radiesthésie.
- Dommanget, J. (1993). The Comite PARA – A European Skeptics Committe. *Journal of Scientific Exploration*, 7, 317-321.
- Dommanget, J. (1997). The « Mars Effect » as seen by the Committee Para. *Journal of Scientific Exploration*, 11, 275-295.
- Evrard, R. (2016). *La légende de l'esprit. Enquête sur 150 ans de parapsychologie*. Escalquens : Trajectoire.
- Evrard, R., Gumpfer, S., Beauvais, B. (2023). Metapsyche's border: Henri Piéron's (1881-1964) role as the gatekeeper of French psychology. *History of human sciences*, 36(3-4), 105-132. <https://doi.org/10.1177/0952695122114000>
- Evrard, R., Gumpfer, S., Beauvais, B., Alvarado, C.S. (2021). "Never sacrifice anything to laboratory work": The "physiological psychology" of Charles Richet (1875-1905). *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, 57(2), 172-193. <https://doi.org/10.1002/jhbs.22086>
- Kempf, C. (2023a). Le Mouvement Spirite en Belgique et la Revue Spirite Belge (1858-1914). *La Revue spirite : Journal d'études psychologiques*, 166(3), 42-49.
- Kempf, C. (2023b). Le Mouvement Spirite en Belgique et la Revue Spirite Belge (1916-1939). *La Revue spirite : Journal d'études psychologiques*, 166(4), 38-49.
- Grosemans, R. (1954). Considérations sur l'exercice illégal de l'Art de guérir. *Revue de droit pénal et de criminologie*, 35(2), 159-180. <https://bib.kuleuven.be/rbib/collectie/archieven/rdpc/1954-2.pdf>

- Hougardy, A. (1947). Radiesthésie et sciences médicales. *Revue de Droit pénal et de criminologie*, 27(4), 365.
- Hougardy, A. (1973). Albert Bessemans. Archives belges de médecine sociale, hygiène, médecine du travail et médecine légale. *Belgisch archief van sociale geneeskunde, hygiene, arbeidsgeneeskunde en gerechtelijke geneeskunde*, 31(4), 217-221.
- Huybrechts, G. (1948). Les guérisseurs. *Revue de Droit pénal et de criminologie*, 28(6), 562-567.
- Laurens, S. (2019). *Militer pour la science. Les mouvements rationalistes en France (1930-2005)*. Éditions de l'EHESS.
- Lévy, P.M.G. (1953). *Une expérience radiesthésique de recherche de disparus*. L'Avenir, 44 p.
- Lévy, P.M.G. (1999). *Allocution du président d'honneur du Comité. 50 ans du Comité Para*. Document interne.
- Lévy, P.M.G. (2005). Les souvenirs d'un membre fondateur sur la création du Comité. In : J. Dommanget (dir.), *La science face au défi du paranormal, 2e édition* (pp. 15-19). Quorum.
- Luyckx, T. (dir.) (1960). Albert Bessemans. Dans: *Liber Memorialis 1913-1960. Partie II : Faculté de médecine* (pp. 178-204). Gand. https://libstore.ugent.be/fulltxt/MEM10/000/001/151/MEM10-000001151_1960.pdf
- Palmer, E.C. (2003). Heinrich Melzer. Dans: *The Riddle of Spiritualism* (pp. 35-39). Kessinger Publishing.
- Rendu, R. (1936). *Une expérience suggestive de radiesthésie*. Camus.
- Rutot, A., Schaerer, M. (1923). *Le mécanisme de la survie. Explication scientifique des phénomènes métapsychiques*. Alcan.
- Stockmans, F. (1966). Notice sur Aimé Louis Rutot. Dans : *Annuaire de l'Académie royale de Belgique* (pp. 1-123). Académie royale de Belgique.
- Sudre, R. (1923). Le mécanisme de la survie. *Revue métapsychique*, n°5, 317-319.
- Tocquet, R. (1961). *Les hommes phénomènes*. Les productions de Paris.
- Truzzi, M. (1982). Personal reflections on the Mars effect controversy. *Zetetic Scholar*, n°10, 74-81.